

FICHE EXPLICATIVE POUR LES INSCRIPTIONS 2024/2025

Pour être inscrit à l'ABTT :

1/ Il faut avoir pris connaissance des statuts et du règlement intérieur et y adhérer dans leur intégralité.

2/ Il faut impérativement remettre les pièces suivantes :

- La fiche d'inscription dûment remplie et signée
- Un chèque de 90 euros à l'ordre de l'ABTT
- Un certificat médical pour une première inscription au club. Il devra être stipulé que vous êtes « apte à la pratique du tennis de table y compris en compétition ». Il est valable 3 ans.
- L'attestation du questionnaire médical pour celles et ceux qui ont déjà fourni un certificat médical

Nous restons à votre disposition pour toute autre information complémentaire.

Vous pouvez nous joindre au 06 24 32 91 86 ou par courriel abtt94470@gmail.com

Cordialement,

Mr Riaz MAMODHOUSSEN

Président ABTT

0624329186